

La situation épidémiologique est toujours stable. Afin de progresser dans les allègements, nous vous informons des nouveaux éléments qui entrent en vigueur de suite.

Le cadre pour les visites et les sorties reste le même. Nous vous rappelons que les gestes de protection, la distance sociale et le port du masque pour les visiteurs et les collaborateurs restent obligatoires. Le cadre cantonal impose toujours une différenciation pour les personnes couvertes par le vaccin et celles qui ne le sont pas.

Vous avez toujours la possibilité de nous faire part de vos demandes et inquiétudes en sollicitant la direction : jeremie.lugari@fondationcastel.ch.

PAR SECURITE POUR L'ENSEMBLE DES RESIDENTS ET DES COLLABORATEURS :

- ✓ Si vous présentez des symptômes tels que fièvre, sensation de fièvre, douleurs musculaires, souffle court, maux de gorge, perte soudaine de l'odorat, maux de tête, toux inhabituelle ou fatigue persistante, reportez votre visite par sécurité pour l'ensemble des résidents et des collaborateurs.
- ✓ Les visites ne peuvent être faites que si les visiteurs et les résidents ne présentent aucun symptôme, de même, le visiteur est informé qu'il doit signaler à la direction ou l'infirmière-cheffe s'il est Covid-19 positif dans les 14 jours après la visite.
- ✓ En cas de doute sur la santé du visiteur, l'animatrice peut demander à contrôler la température. En dessus de 37°C, le visiteur ne peut pas se rendre auprès du résident.

NOUVEAU

Ouverture de la cafétéria aux visites : Désormais les visiteurs sont autorisés à consommer à la cafétéria. Le port du masque reste obligatoire, en dehors du temps réservé à la consommation. La distance d'1m50 est impérative lorsque le masque est retiré. Nos collaborateurs vous guideront pour acquérir les bonnes pratiques. Les visites doivent rester individuelles et les groupes ne sont pas autorisés pour des raisons de traçage.

Visites du mercredi soir : Afin de favoriser la fréquence des visites et en particulier pour les proches qui travaillent, l'horaire de visite du mercredi soir est prolongé jusqu'à 20h.

POUR RAPPEL

	Pour les résidents vaccinés (couverture 15 jours après la deuxième dose)	Pour les résidents non-vaccinés
Port du masque	<ul style="list-style-type: none">• Port du masque recommandé uniquement lors des soins de proximité	Port du masque recommandé en particulier dans les espaces communs
Activités collectives	<ul style="list-style-type: none">• Possibilité par groupe jusqu'à 10 personnes sans port du masque – respect des distances	<ul style="list-style-type: none">• Port du masque requis, limité à 5 personnes.
Concerts – messes	<ul style="list-style-type: none">• Nombre illimité dans le respect des distances, uniquement pour les résidents.	<ul style="list-style-type: none">• Possible avec le port du masque, uniquement pour les résidents.
Promenades des résidents	<ul style="list-style-type: none">• Possibles avec les proches dans le respect des mesures de protection – périmètre illimité.• Sous certaines conditions, possibles de manière autonome pour les résidents qui peuvent garantir le respect des mesures de protection	<ul style="list-style-type: none">• Possible avec les proches dans un périmètre défini par l'établissement (proximité de 100m – pas de fréquentation des lieux publics, magasins, etc...

Sorties chez des proches	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des mesures de protection – pas de quarantaine au retour – établissement peut demander un test volontaire au retour • Annonce de la sortie au minimum 24h à l'avance au secrétariat ou le vendredi à 12h pour le week-end. 	<ul style="list-style-type: none"> • Possibles avec le respect des mesures de protection – quarantaine au retour (10 jours ou 7 avec un test négatif au 7ème jour). • Annonce au minimum 72 heures avant la sortie auprès du secrétariat.
Visites	<ul style="list-style-type: none"> • Durée, nombre de visiteurs et nombre de visite par jour par résident illimités. • Possibles sans rendez-vous • Pas de rassemblement des visiteurs • Contact tracing garanti et formulaire d'entrée • Respect de toutes les autres mesures relatives aux visites 	
Horaires des visites	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les jours de 14h30 à 18h – le mercredi jusqu'à 20h 	

Port du masque par les visiteurs : Par mesure préventive, nous fournissons gratuitement un masque neuf à chaque personne qui entre dans l'établissement. Il s'agit d'un masque chirurgical 2R, aujourd'hui validé par nos autorités. Si vous souhaitez porter un masque en tissu ou un masque de qualité supérieure, vous pouvez toujours le faire cependant nous vous demanderons de porter notre masque au-dessus. Nous vous remercions pour votre compréhension.

A qui s'adresser : Nous vous rappelons ci-dessous les personnes à contacter pour toutes les situations que vous devriez éclaircir dans le domaine des soins, nous vous invitons à prendre contact avec les infirmières responsables d'étage ou l'infirmière-chef.

1^{er} étage : Marie-Claude Bochatay - (lu,ma,me,ve) – 027 720 46 16
marie-claude.bochatay@fondationcastel.ch

2-3-4-5-6^e étage : Anne-Chantal Rouiller – (lu,ma,me,je) – 027 720 46 13
anne-chantal.rouiller@fondationcastel.ch

Infirmière-chef : Claire-Lise Lepourtois – (lu,ma,me,je,ve) 027 720 46 14
claire-lise.lepourtois@fondationcastel.ch

Les demandes particulières peuvent être adressées à la direction par courriel à jeremie.lugari@fondationcastel.ch.

Visio-conférences : Les visio-conférences sont toujours possibles. Vous pouvez prendre un rendez-vous avec l'équipe d'animation en envoyant un message WhatsApp ou un SMS au 076 805 38 13.

En vous remerciant pour votre compréhension et votre collaboration, nous vous adressons nos sincères salutations.

Jérémie Lugari
Directeur